

9096-9098 Québec Inc.
1471, rue Maurice-Lalonde Laval Québec H7Y 2A9

FAX : (514) 879-0789

Client :

Bandix
1025a chemin de la Montagne
Stoneham G0A 4P0

Adresse utilisateur :

1a chemin de la Perdrix
Stoneham G0A 4P0

Att. : M. André Latreille
Tél. : 418-848-6628

Date : 11 janvier 2005
Vendeur : Luc Michel

Période du 01-01-2007 au 31-12-2007

Le service d'assistance comprend les prestations suivantes :

- * Renseignements téléphoniques (fax ou courriel) sur l'utilisation des logiciels.
- * Informations complémentaires sur les fonctionnalités du logiciel.
- * Fourniture gratuite des mises à jour de DREAM'FLORE.
- * L'assistance est réalisée sur APPEL DU CLIENT.

Sont exclus de la prestation les points suivants :

- Travaux supplémentaires de modification des logiciels.
- Réalisation de modules de programmes additionnels.
- Modifications de logiciels liés à la modification de la législation.
(Cas ne pouvant être résolus par modification de paramétrage)
- Migrations - transferts des logiciels et fichiers vers un autre matériel
- Assistance à la réinstallation répétée des logiciels et fichiers suite des pannes matérielles.
- Néanmoins, à défaut d'obligation de résultat, PAYSAGE SERVICE et ALSEVE s'engagent à assister le client dans la limite de leurs moyens.

DÉLAI D'INTERVENTION

Le délai d'intervention d'assistance ne dépasse pas 8 heures ouvrées, sauf en cas de force majeure.

CONDITIONS D'EXÉCUTION DU CONTRAT

* Le client est responsable des procédures suivantes :

- Réalisation des sauvegardes selon les procédures indiquées.
- Stockage et archivage des copies en lieu sûr.
- Respect des procédures décrites dans les manuels d'utilisation.
- Nomination d'un "correspondant informatique", chez le client, formé et habilité à l'utilisation du système informatique.
(Est exclus toute personne "stagiaire" ou non formée à l'utilisation des logiciels fournis par nos soins ou par un organisme habilité)

LOGICIELS PRIS EN CHARGE :

DREAM'FLORE version de Base (1)
DREAM'FLORE Gestion des Régléments Clients
DREAM'FLORE Horticolor
DREAM'FLORE Contrat d'entretien
DREAM'FLORE Gestion des fournisseurs
DREAM'FLORE Suivi de chantier
DREAM'FLORE Traitement budget des soumissions
DREAM'FLORE Gestion des commandes fournisseurs
DREAM'FLORE Gestion des stocks
DREAM'FLORE Planification

Systeme en reseau (0)

DURÉE - RÉSILIATION

Le présent contrat est conclu pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction. L'une ou l'autre des parties peut le dénoncer au moins un mois avant l'échéance de la période en cours par simple lettre recommandée.

En cas de défaut de paiement de la redevance, l'assistance assurée est suspendue de fait 15 jours après l'envoi en recommandé de la lettre de rappel de paiement.

COÛT DU CONTRAT

Au moment de faire l'acquisition du logiciel, vous avez déjà payer l'assistance technique pour l'année en cours. Le client paiera au début de la période, avant l'échéance de son délai de paiement, le montant convenu pour l'assistance dont le tarif de base et l'échéance sont indiqués ci-dessous. Une facture vous sera envoyée.

Le montant du contrat sera révisé annuellement selon indices de référence ALSEVE et taux de change en vigueur. Le montant du contrat annuel pour 2005 sera \$ 945.00 plus \$ 225.00 par poste réseau s'il y a lieu.

Facturation	Echéance	Montant	TPS 7 %	TVQ 7.5 %	Total
01-01-2007	01-02-2007	945.00	66.15	75.84	1086.99
	Total ...	945.00	66.15	75.84	1086.99

Signature**PAYSAGE SERVICE**

À : _____

Date : _____

Le Client : X _____

X **Luc Michel** _____

Consultant